

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BELFORT - 9001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/06/2022 - 2360 - 2002 B 40081 - 441 972 650 - 2 MA

BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

①

Désignation de l'entreprise		SARL 2MA - SELLI REGIS			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		4 ³ RUE ETIENNE VIENOT PARC ACTIVITES COURTS CANTONS 25200 MONTBELIARD					
SIRET		4 4 1 9 7 2 6 5 0 0 0 0 4 4	4329B				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2	Durée de l'exercice précédent *		1 2		
					Exercice N clos le		
					31 0 9 2 0 21		
			Brut	Amortissements, provisions	Net		
			1	2	3		
Capital souscrit non appelé			TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	71.575	AI		71.575
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	273.939	AK	101.259	172.680
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	16.667	AO	8.542	8.125
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5.284	AS	3.592	1.692
		Autres immobilisations corporelles	AT	365.887	AU	279.872	86.015
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	52.041	BE		52.041
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	108.838	BI		108.838
TOTAL (II)			BJ	894.231	BK	393.265	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2.994	BW		2.994
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	585.288	BY	36.158	549.130
		Autres créances (3)	BZ	58.529	CA	17.319	41.210
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1.579.709	CG		1.579.709	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	16.458	CI		16.458	
	TOTAL (III)	CJ	2.242.978	CK	53.477	2.189.501	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	3			3	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	3.137.212	1A	446.742	
Renvois:(1) dont droit au bail :			(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
					58.289		
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL 2MA - SELLI REGIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :4.0...0.0.0.)		DA	4 0 . 0 0 0	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...		DB		
	Écart de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 . 0 0 0	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	DG	9 2 3 . 4 5 4	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	3 1 2 . 2 9 4	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		DL	TOTAL (I) 1 . 2 7 9 . 7 4 8		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO	TOTAL (II)	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	2 . 0 0 0	
	Provisions pour charges		DQ		
			DR	TOTAL (III) 2 . 0 0 0	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligatoires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 6 6	
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs EI)	DV	7 3 1 . 4 8 3	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	5 . 0 9 1	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	9 9 . 5 4 6	
	Dettes fiscales et sociales		DY	4 4 1 . 7 6 5	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte de régul.	Autres dettes		EA	1 1 1 . 5 3 1	
	Produits constatés d'avance (4)		EB	1 9 . 1 4 0	
		EC	TOTAL (IV) 1 . 4 0 8 . 7 2 2		
Écart de conversion passif *		ED	TOTAL (V)		
		EE	TOTAL GENERAL (I à V) 2 . 6 9 0 . 4 7 0		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		- Écart de réévaluation libre	1D		
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 . 4 0 3 . 6 3 1			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 6 6			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL 2MA - SELLI REGIS						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
		FA		FB		FC			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *								
	Production vendue	{	Biens *	FD	1 . 4 3 8 . 1 7 9	FE		FF	1 . 4 3 8 . 1 7 9
			Services *	FG	9 5 1 . 6 8 4	FH		FI	9 5 1 . 6 8 4
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 . 3 8 9 . 8 6 3	FK		FL	2 . 3 8 9 . 8 6 3	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	7 . 3 3 3	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	4 4 . 7 5 5	
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 . 7 6 1	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	2 . 4 4 3 . 7 1 2
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	5 4 8 . 0 4 3	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	2 2 . 1 2 0	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	6 0 0 . 6 7 5	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	2 6 . 5 8 8	
	Salaires et traitements *						FY	6 9 3 . 8 1 3	
	Charges sociales (10)						FZ	1 1 0 . 1 7 5	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements *			GA	8 8 . 8 3 6	
				- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	7 . 9 1 6	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	1 0 . 1 2 3	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	2 . 1 0 8 . 2 8 9	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	3 3 5 . 4 2 3	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	6 0 . 1 3 2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	6 0 . 1 3 2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	8 0 3	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	8 0 3	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	5 9 . 3 2 9	
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)							GW	3 9 4 . 7 5 2	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL 2MA - SELLI REGIS			Néant <input type="checkbox"/> *	
					Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	5
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB	8 7 . 7 7 0
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	
	Total des produits exceptionnels (7)				(VII) HD	8 7 . 7 7 5
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	4 8 1
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF	8 6 . 2 2 4
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)				HG	1 . 1 2 9
	Total des charges exceptionnelles (7)				(VIII) HH	8 7 . 8 3 4
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)					HI	(5 9)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX) HJ		
Impôts sur les bénéfices *				(X) HK	8 2 . 3 9 9	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	2 . 5 9 1 . 6 1 9
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	2 . 2 7 9 . 3 2 5
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)					HN	3 1 2 . 2 9 4
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
	(2) Dont	{	produits de locations immobilières		HY	4 . 0 0 0
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
	(3) Dont	{	- Crédit-bail mobilier *		HP	1 2 . 5 5 3
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)				HX	
	(6 ter) Dont	{	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
			- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9) Dont transfert de charges				A1	2 2 . 0 3 2
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5)
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6	Obligatoires	A9	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PDTS CESSIONS ELEMENTS CORPORELS						8 7 . 7 7 0
DEGATS AUX TIERS ET FRANCHISES					4 8 1	
VNC ELEMENTS ACTIFS CEDES					8 6 . 2 2 4	
DOT AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS					1 . 1 2 9	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

0103

ANNEXE

2MA - SELLI REGIS SARL

30 SEPTEMBRE 2021



PREAMBULE :

l'exercice social du 01/10/20 au 30/09/21 a une durée de 12 mois.

total du bilan	:	2.690.470	euros
le résultat net comptable	:	312.294	euros
le chiffre d'affaires	:	2.389.863	euros
l'effectif moyen est de	:	8	salariés

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- 1 - Règles et méthodes comptables
- 2 - Etat de l'actif immobilisé
- 3 - Etat des amortissements
- 4 - Etat des provisions
- 5 - Etat des échéances des créances et des dettes
- 6- 5 - Fonds commercial
- 6-10 - Produits à recevoir
- 6-11 - Charges à payer
- 6-12 - Charges et produits constatés d'avance
- 6-14 - Composition du capital social
- 6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net
- 6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- 7 - Crédit-bail
- 8 - Engagements financiers

Autres éléments significatifs :

- Suivi des options

**1 - Règles et méthodes comptables****Principes et conventions générales :**

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2018-01 du 20 avril 2018 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables)
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- les charges indirectes de fabrication

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles :

Les éléments de l'actif incorporel amortissables font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

	linéaire
- autres immobilisations incorporelles	5,00 ans

Immobilisations corporelles :

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Amortissements

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements

Biens non décomposés (durée d'usage - PME)	linéaire
- constructions et agencements	5,00 à 10,00 ans
- matériel et outillage	5,00 ans
- matériel de transport	3,00 à 5,00 ans
- matériel de bureau et informatique	3,00 à 5,00 ans
- mobilier	5,00 ans

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Une provision est comptabilisée à la clôture de l'exercice :

- si l'obligation existe à cette date ;
- s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture ;
- si le montant de l'obligation peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Engagements en matière de pensions et retraites :

L'entreprise ne constate pas comptablement une provision ; le montant est mentionné en annexe.

Les engagements sont évalués en tenant compte :

- des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise ;
- des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales ;
- d'un taux de revalorisation annuel des salaires ;
- de l'espérance de vie des salariés définie à partir de tables statistiques ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année.

2 - Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions	Virement poste à poste	Cession ou hors service	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres immobilisations incorporelles	330.757		14.757			345.514
Terrains	16.667					16.667
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3.305		1.979			5.284
Installations générales, agencements et aménagements divers	322.850		6.656			329.506
Matériel de transport	12.056		88.405		93.556	6.905
Matériel de bureau et informatique, mobilier	28.144		1.333			29.477
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	383.022		98.373		93.556	387.839
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	51.041		1.000			52.041
Prêts et autres immobilisations financières	108.838					108.838
TOTAL	159.879		1.000			160.879
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	873.658		114.130		93.556	894.232

0103

ANNEXE

2MA - SELLI REGIS SARL

30 SEPTEMBRE 2021



3 - Etat des amortissements

Immobilisations amortissables	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement I				
Autres immobilisations incorporelles II	50.324	50.936		101.260
Terrains	6.875	1.667		8.542
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3.175	417		3.592
Installations générales, agencements et aménagements divers	227.541	26.950		254.491
Matériel de transport	4.468	5.435	7.333	2.570
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18.251	4.561		22.812
Emballages récupérables et divers				
TOTAL III	260.310	39.030	7.333	292.007
TOTAL GENERAL (I + II + III)	310.634	89.966	7.333	393.267

4 - Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2.000			2.000
SOUS-TOTAL	2.000			2.000
Provisions pour dépréciation	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation				
Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	50.963	7.916	22.723	36.156
Autres provisions pour dépréciation	17.320			17.320
SOUS-TOTAL	68.283	7.916	22.723	53.476
TOTAL GENERAL	70.283	7.916	22.723	55.476
Dont dotations et reprises		7.916	22.723	
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				

0103

ANNEXE

2MA - SELLI REGIS SARL

30 SEPTEMBRE 2021.



5 - Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	108.838		108.838
Clients douteux ou litigieux	58.289		58.289
Autres créances clients	526.999	526.999	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	813	813	
Etat : impôts sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	35.199	35.199	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat : divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	22.017	22.017	
Charges constatées d'avance	16.458	16.458	
TOTAUX	769.113	601.986	167.127
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	166	166		
Emprunts à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	99.546	99.546		
Personnel et comptes rattachés	45.703	45.703		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	223.110	223.110		
Etat : impôts sur les bénéfices	52.579	52.579		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	103.932	103.932		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	16.441	16.441		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	731.483	731.483		
Autres dettes	111.531	111.531		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	19.140	19.140		
TOTAUX	1.403.631	1.403.631		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	307.644			
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	731.483			

6-5 - Fonds commercial

	date	montant
- acheté	01/05/2002	71.575

0103

ANNEXE

2MA - SELLI REGIS SARL

30 SEPTEMBRE 2021

**6-10 - Produits à recevoir****IMMOBILISATIONS FINANCIERES :**

- Créances rattachées à des participations
- Autres immobilisations financières

CREANCES :

- Créances clients et comptes rattachés 128.018
- Autres 1.774

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :**DISPONIBILITES :**

TOTAL : 129.792

6-11 - Charges à payer

- Produits des émissions de titres participatifs
- Emprunts obligataires convertibles
- Autres emprunts obligataires
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....
- Emprunts et dettes financières divers 166
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
- Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés 18.064
- Dettes fiscales et sociales 245.782
- Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés
- Autres dettes 110.950

TOTAL : 374.962

6-12 - Charges et produits constatées d'avance

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
- Charges/Produits d'exploitation	16.458	19.140
- Charges/Produits financiers		
- Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL :	16.458	19.140

6-14 - Composition du capital social**Actions ou parts sociales composant le capital social :**

	<u>nombre</u>	<u>valeur nominale</u>
- au début de l'exercice	500	80,0000
- émises durant l'exercice		
- remboursées au cours de l'exercice		
- en fin d'exercice	500	80,0000

0103

ANNEXE

2MA - SELLI REGIS SARL

30 SEPTEMBRE 2021


6-17 - Ventilation du chiffre d'affaires net
Répartition par secteurs d'activité :

- Revente de marchandises	1.438.179
- Fabrications	951.684
- Prestations de services	
Total	2.389.863

Répartition par marchés géographiques :

- France	2.389.863
- Etranger	
Total	2.389.863

6-18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	<u>avant</u> <u>impôts</u>	<u>impôts</u>	<u>après</u> <u>impôts</u>
- Résultat courant	394.752	82.399	312.353
- Résultat exceptionnel (et particip.).	59-		59-
- Résultat comptable	394.693	82.399	312.294

0103

ANNEXE

2MA - SELLI REGIS SARL

30 SEPTEMBRE 2021

**7 - Crédit-bail**

	Terrains	Constructions	Installation matériel, Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				56.017	56.017
Amortissements					
. Cumuls exercices antérieurs				30.623	30.623
. Dotations de l'exercice				9.904	9.904
Total				40.527	40.527
Redevances payées					
. Cumuls exercices antérieurs				31.970	31.970
. exercice				11.983	11.983
Total				43.953	43.953
Redevances restant payer					
. à 1 an au plus				4.553	4.553
. à plus d'1 an et 5 ans au plus					
. à plus de 5 ans					
Total				4.553	4.553
Valeur résiduelle					
. à 1 an au plus					
. à plus d'1 an et 5 ans au plus					
. à plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice					

8 - Engagements financiers**ENGAGEMENTS DONNES :**

- Effets escomptés non échus	
- Affacturage	
- Avals et cautions	
- Engagements en matière de pensions et retraites	29.056
-	
- Sûretés réelles consenties	
- Autres engagements donnés	
TOTAL (1)	29.056

(1) dont concernant

- . les dirigeants
- . les filiales
- . les participations
- . les autres entreprises liées. :



99-2 - suivi des options

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Le Règlement CRC 2004-06 a fixé de nouvelles règles quant à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises à l'origine :

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :
 - Entité non concernée
- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :
 - Entité non concernée
- 3 Droits de mutation, honoraires, commission ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :
 - Entité non concernée
- 4 Droits de mutations, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :
 - Entité non concernée
- 5 Coûts de développement
 - Entité non concernée
- 6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :
 - Entité non concernée
- 7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :
 - Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.
- 8 Composants de 2^e catégorie / provisions pour grosses révisions :
 - Entité non concernée

CALCUL PART EXONEREE DU BENEFICE REALISE EN ZFU (IMPRIME DRESZFUVER)

Les entreprises implantées en ZFU avant le 31/12/2013 peuvent continuer à bénéficier de l'exonération d'impôt sur les bénéfices au prorata des éléments d'impositions à la CFE afférents à l'activité implanté en ZFU.

Le formulaire de détermination du bénéfice exonéré en ZFU issu du cahier des charges EDI ne prévoit plus la répartition en fonction de la valeur locative des biens soumis à CFE.

Dans le formulaire de détermination du bénéfice exonéré nous avons indiqué directement en case N le pourcentage de base CFE correspondant à l'établissement en ZFU.

INFORMATION AU TITRE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE AU COURS DE L'EXERCICE OU POSTERIEUREMENT

Conformément aux dispositions du PCG art 832-2, 833-2 et 834.2 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

2MA - SELLI REGIS SARL

ASCENSORISTE

4, RUE ETIENNE VIENOT

25200 MONTBELIARD

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2021

*Copie certifiée
conforme à
l'original par la
Gérance*

**S.O.D.E.C.C. AUDINCOURT
43, rue des Mines - C.S. 23102
25403 AUDINCOURT CEDEX
Tél 03.81.35.51.41 Fax 03.81.30.63.33**

2 MA

Société à responsabilité limitée à associée unique
au capital de 40.000,00 euros

Siège social : 4 rue Etienne Vienot,
Parc d'activités des Courts Cantons,
25200 MONTBÉLIARD
RCS BELFORT TC 441 972 650

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 18 MARS 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2021

TROISIÈME DÉCISION - AFFECTATION DU RÉSULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associée unique, représentée par son mandataire social, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 312 293,58 euros de la manière suivante :

Affectation

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 312 293,58 euros,
En totalité au compte « autres réserves ».

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'associée unique, représentée par son gérant, constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme,

La Gérance
Paul GEORGES

